

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00318

Numéro SIREN : 398 103 184

Nom ou dénomination : PE-JLC

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2023 sous le numéro de dépôt 2793

BESANÇON

6, rue de Franche-Comté
25480 ECOLE VALENTIN
Tel : 03 81 48 55 55
secretariat@procompta.com

■ ■ ■

GRAY

22, avenue Carnot
70100 GRAY
Tel : 03 84 65 13 12
gray@procompta.com

■ ■ ■

PONTARLIER

13, rue Arthur Bourdin
Le carré d'affaire BP 295
25304 PONTARLIER Cedex
Tel : 03 81 46 43 06
pontarlier@procompta.com

■ ■ ■

VESOUL

5, rue de Praley
70000 VESOUL
Tel : 03 84 75 65 98
vesoul@procompta.com

■ ■ ■

MORTEAU

3, Chemin Des Pierres
25500 MORTEAU
Tel : 03 81 67 63 63
morteau@procompta.com

■ ■ ■

MAICHE

16, avenue Maréchal Leclerc
25120 MAICHE
Tel : 03 81 43 40 45
maiche@procompta.com

■ ■ ■

CHAMPAGNOLE

13, rue Clémenceau
39300 CHAMPAGNOLE
Tel : 03 84 51 36 97
champagnole@procompta.com

PE-JLC

ZA LES SALINES

25115 POUILLEY LES VIGNES

Exercice clos le : 31 décembre 2022

APE : 2849Z

SIRET : 39810318400022

Certifié conforme



Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

167369 - PE-JLC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 123 083.68 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -30 782.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Désignation de l'entreprise : PE-ILC				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise ZA LES SALINES 25115 POUILLEY LES VIGNES				Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 9 8 1 0 3 1 8 4 0 0 0 2 2							Néant ☐ *	
						Exercice N clos le, 31/12/2022		
				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	47 335			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 451			
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	276 001	276 001	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	487 580	487 580	
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
			Prêts	BF	BG			
			Autres immobilisations financières*	BH	BI			
			TOTAL (II)	BJ	BK	48 786	763 580	
		ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN			BO				
En cours de production de services	BP			BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR			BS				
Marchandises	BT			BU				
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY				
	Autres créances (3)		BZ	CA	788	788		
LIQUIDES	Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE	200 000	200 000		
	Disponibilités	CF	CG	158 716	158 716			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	359 503	359 503			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	48 786	1 123 084			
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise		PE-JLC		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 965)			DA	3 965	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	763	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	987 059	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-30 782	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	961 004	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	33 803	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	121 819	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 726	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 731	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	162 080		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 123 084		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	162 080
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : PE-JLC

Néant ☐ *

			Exercice N				Total		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	16 099	FH		FI	16 099	
			Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 099	FK		FL	16 099
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP		
	Autres Produits (1) (11)						FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	16 102	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	4 415	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX		
	Salaires et traitements *						FY		
	Charges sociales (10)						FZ	1 461	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 876	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	10 226	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	14 567	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	14 567		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 270	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	3 270	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 297		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	21 523		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>PE-JLC</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives	A6	
		dont cotisations facultatives Madelin	A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(13)		Obligatoires	A9	
(13)			1 461	
(13)			1 461	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

PE-JLC
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 965 euros
Siège social : Zone d'Activité Les Salines
25115 POUILLEY-LES-VIGNES
SIREN 398 103 184 RCS BESANCON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 16 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -30 782,23 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -30 782,23 euros

Imputation en totalité sur le compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'E' or 'B' shape with a horizontal line extending to the right.